

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18914 - 73ÈME ANNÉE

## Le plan de direction du CHU Réunion validé par le COPERMO

### CHU Réunion : suppression de postes et renforcement des inégalités menacent

**Le COPERMO de mercredi soutient l'attribution d'une aide financière exceptionnelle au CHU de La Réunion demandée par la direction de l'établissement hospitalier. Le montant n'a pas été précisé. Le COPERMO a également validé le « plan de redressement » présenté par les dirigeants du CHU. 155 emplois sont directement menacés, ainsi que l'hôpital de Cilaos et la chirurgie infantile de l'hôpital de Saint-Pierre.**

**D**ans un communiqué diffusé hier, l'ARS annonce que le COPERMO a accepté le plan présenté par la direction du CHU Réunion.

En effet, l'instance relevant du ministère de la Santé a accordé son soutien à une demande de financement exceptionnel. Elle s'ajoute aux 50 millions d'euros déjà versés en août dernier. La nouvelle enveloppe a pour vocation de financer la reconstruction du bâtiment central de l'hôpital de Saint-Pierre. Son montant n'est pas précisé.

Le COPERMO a également validé le « plan de redressement » présenté par la direction. « Il doit être mis en œuvre sans délai », précise le communiqué de l'ARS qui précise que « le COPERMO sera très attentif au respect des engagements pris auprès de lui pour remettre l'établissement sur une trajectoire assainie et assumer pleinement sa mission à La Réunion et dans l'océan Indien. Un point semestriel devrait être fait auprès du COPERMO.

#### Validation des suppressions de poste

L'ARS précise également que « ce soutien de l'État pour exceptionnel qu'il soit ne saurait, à lui seul,

résoudre les difficultés financières majeures auxquelles le CHU de La Réunion est confronté. En effet, s'il n'y a aucune fatalité au déficit, c'est avant tout sur les efforts collectifs de la communauté hospitalière que le défi de la transformation et de la performance repose ».

Mandaté par les maires du Sud, celui du Tampon n'a pas tardé à réagir. Dans un communiqué publié hier, il déclare : « cela n'est pas acceptable car, répétons-le, nous ne nous accommodons pas d'un CHU au rabais ».

Et de souligner que « le combat doit continuer pour écarter tout plan social et obtenir de l'État les moyens budgétaires à la hauteur des besoins, tant en personnels qu'en investissements ».

#### Service public dégradé

Cette communication signifie que la direction est autorisée à lancer le plan de suppressions de poste. Autrement dit, les effectifs du CHU de La Réunion seront amputés de 155 agents. De plus, l'hôpital de Cilaos sera fermé. Dans un communiqué publié mercredi, le PCR a souligné que les éboulis qui bloquent la route de Cilaos plaident au contraire pour la prise en compte de l'enclavement des habitants du

cirque. Sans route, comment se rendre dans un hôpital en urgence. Ce service de proximité doit être maintenu, tout comme les emplois doivent être sauvés.

Le même problème se posera pour les opérations chirurgicales pour les enfants. Ce service sera fermé à Saint-Pierre, il faudra faire des dizaines de kilomètres désormais. Compte-tenu des difficultés de circulation dans notre île, c'est un problème de santé publique qui est imposé aux habitants du Sud.

Ceux qui auront les moyens pourront s'adresser au secteur privé, pas les autres.

#### Sauver les emplois et les services

De plus, ce n'est en effet pas aux agents de payer les erreurs commises par la direction, responsable de la santé financière du CHU.

34 chefs de service du CHU Réunion ont déjà annoncé la démission de leur fonction pour protester contre la menace de ce plan, alors qu'il a été rejeté par les instances représentatives du personnel.

**M.M.**

## Les autorités sanitaires d'accord supprimer 155 postes et l'hôpital de Cilaos

# Crise au CHU : à la croisée des luttes réunionnaises

Depuis de nombreux mois, la crise couve au CHU de La Réunion. Elle est maintenant effective avec la grève de l'ensemble du personnel et la démission de 34 de ses responsables de services et de pôles le 30 janvier dernier, pour protester contre le plan de suppression de postes drastique imposé par les différentes autorités sanitaires.

**E**n effet, 155 postes sont actuellement menacés, et des services entiers seraient voués à disparaître, notamment la chirurgie infantile dans le Sud et la vocation hospitalière de Cilaos. Ce plan constitue une attaque sans précédent envers le droit à l'accès à la santé pour les Réunionnais !

Alors que nous sommes un pays particulièrement touché par les risques sanitaires, notamment par le diabète et les maladies cardiovasculaires (10 fois plus important qu'en France par exemple), il est plus que dangereux que de vouloir dégrader l'accès aux soins. Rajoutons à cela que la vocation première du CHU - acquis communiste lors de la dernière mandature de Paul Vergès à la présidence de la Région - était de devenir le pôle sanitaire majeur de l'Ouest de l'Océan Indien, permettant ainsi à nos voisins de pouvoir avoir une qualité de soins accessible facilement et de meilleure qualité que dans leur pays respectifs, appauvris du fait de siècles de colonialisme et d'impérialisme, c'est également tout notre voisinage qui sera impacté par ces suppressions de postes.

### Les plus précaires victimes

Nous pouvons dans tous les cas constater, qu'encore une fois ce sont les plus précaires qui se retrouvent les plus menacés par ces suppressions de postes. En s'attaquant au service public, les autorités sanitaires font le pari d'une santé à deux vitesses, où les plus riches pourront se soigner dans des cliniques privées tandis que la ma-

jorité se retrouvera sans possibilité de soins efficaces. On peut par exemple citer la problématique de l'antenne Sud du CHU, dont de nombreux services se retrouvent menacés alors même que la population y est en moyenne plus précaire que dans d'autres régions de l'île, et se retrouverait donc mise en danger par ce choix.

### Plus d'hôpital à Cilaos

Un autre élément qui est à remarquer dans cette crise est le mépris néocolonial qui est transmis par les autorités sanitaires. Il est particulièrement criant quand on voit la situation de l'Hôpital de Cilaos. Il s'agit en effet d'un hôpital de proximité, dont les élus se sont à l'époque battus pour qu'il soit installé dans le cirque afin de répondre aux besoins de soins de la population isolée de Cilaos et de ses îlets. Cet isolement n'est aujourd'hui plus pris en compte étant donné que l'on parle de transformer l'hôpital en « maison de santé pluridisciplinaire » et ainsi d'évacuer la plupart des malades vers l'antenne Sud à Terre-Sainte. Mais comment faire quand, comme actuellement la route est coupée du fait d'éboulis ? Le transport par hélicoptère pose les mêmes problèmes : comment faire lorsque les conditions météo ne sont pas réunies, qu'il n'y a pas de visibilité ou trop de vent comme cela arrive régulièrement dans les cirques ? Cette décision a beau être dénoncée par l'ensemble de la population et de nombreux élus, les autorités ne prennent visiblement pas en compte, encore une fois, l'avis des Réunionnais alors que nous savons mieux qu'eux ce qui

est bon pour nous.

### Où former les futurs médecins réunionnais ?

Enfin, avec ce plan de licenciement, une autre question se pose : quid de la formation de jeunes Réunionnais ayant vocation à exercer dans le secteur de la santé ? Alors que nous connaissons un vieillissement de notre population et que nous atteindrons d'ici 2050 le million d'habitants sur notre île, il semble plus que jamais nécessaire de développer le secteur de la santé dans notre pays. Or, la crise du CHU risque de pousser nos jeunes étudiants et diplômés en médecine à quitter La Réunion, faute de postes, augmentant ainsi la désertification médicale qui commence déjà à se voir dans les Hauts. Ces départs qui empêcheraient donc les Réunionnais de pouvoir se soigner efficacement par eux-mêmes. Et si, au final, plus qu'un énième plan d'économies choisi par le gouvernement, ce plan de suppressions de postes au CHU montrait en réalité une volonté d'empêcher les Réunionnais d'accéder à l'autosuffisance sanitaire, et ainsi et de nous empêcher d'accéder à la responsabilité ?

**Mathieu Raffini**

Edito

## Des élus font la course à la séduction

L'année dernière, le gouvernement a lancé les Assises des Outre-mer. En ce début 2018, les choses se précisent. Ainsi, une révision constitutionnelle est à l'ordre du jour, ainsi qu'un « véhicule législatif unique » destiné à l'outre-mer a dit en substance le président de la République lors de son voyage en Guyane. Ces initiatives se déroulent sur fond de montée des revendications pour une autre relation entre le pouvoir central, la Corse et les outre-mer. Dans ses vœux 2018, la ministre des Outre-mer a utilisé un vocabulaire qui n'est pas anodin. Elle a rappelé que cette année, la Kanaky fera le choix « de la souveraineté ». En Corse, c'est une coalition d'autonomistes et d'indépendantistes qui a obtenu la majorité absolue dans une nouvelle collectivité territoriale unique dotée de compétences plus larges que celles de Martinique et de Guyane.

Pendant ce temps à La Réunion, la situation sociale ne s'améliore pas. Plus de 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi, plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. La flambée des prix consécutive au passage de Berguitta touche particulièrement les plus démunis, tandis que la hausse de 11 centimes du prix du litre de gasoil aura des répercussions sur tous les coûts. Ceci illustre le résultat d'un système bloqué qui n'arrive pas à résoudre les problèmes de la population.

C'est cette année que le gouvernement compte mettre en œuvre ces projets. Voici donc de quoi intéresser les élus. Pour certains, ce n'est pas le cas. Ils préfèrent faire la course à la séduction. Les cérémonies des vœux de ces responsables sont révélatrices de cet état d'esprit. C'est tout d'abord Gilbert Annette qui se pose comme un fidèle soutien d'Emmanuel Macron qu'il couvre d'éloges. C'est ensuite Thierry Robert qui va rencontrer le chef de l'État à l'Élysée. C'est enfin Didier Robert qui annonce sa rupture avec les Républicains, tout en affichant un soutien à la politique du gouvernement. Il a même annoncé la venue dans notre île du Premier ministre cette année.

Dans cette course pour séduire le pouvoir et donc apparaître comme son représentant à La Réunion, les problèmes de la population passent au second plan. L'occasion de réfléchir à l'avenir de La Réunion est donnée. Les élus sont invités à faire des propositions à ce sujet. Gageons que la classe politique réunionnaise sera au rendez-vous pour écouter enfin la principale demande de la population : régler nos problèmes.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Les assurés seront remboursés pour trois mois, pour les autres l'attente commence

# L'état de catastrophe naturelle ne garantit pas une indemnisation systématique

**Le gouvernement a décidé de reconnaître l'état de catastrophe naturelle dans 10 communes. L'arrêté interministériel vise à favoriser les indemnisations pour les biens assurés. Pour les autres, rien n'est acquis car cela nécessitera l'activation de Fonds de secours pour l'Outre-mer.**

**L**e passage de la tempête tropicale Berguita a causé d'importants dégâts à La Réunion en raison des fortes pluies qui se sont notamment abattues dans le Sud de l'île. Elle a notamment amené des maires à prendre des arrêtés de périls imminents qui ont obligé des dizaines de familles à quitter leur domicile sans espoir d'y revenir. Afin d'accélérer le versement des indemnisations, la demande de déclaration de l'état de catastrophe naturelle était une demande forte, relayée par les élus. Hier, le gouvernement a fait suite à cette revendication.

10 communes sont donc concernées par cette décision. Huit d'entre elles le sont au titre des inondations, coulées de boue et glissement de terrain : Les Avirons, L'Entre-Deux, L'Étang-Salé, Petite-Île, Saint-Leu, Saint-Louis, Saint-Pierre et Le Tampon. À Saint-Joseph, l'état de catastrophe naturelle est déclaré pour les dégâts causés par les inondations et coulées de boue uniquement, tandis qu'à Cilaos, l'état de catastrophe naturelle se limite aux sinistres liés aux glissements de terrain.

Dans un communiqué diffusé hier, la préfecture précise le champ d'application de cette mesure. Elle ne concerne que les biens assurés. Cela obligera les assureurs à rembourser les dégâts sous trois mois. Mais pour les nombreux sinistrés qui n'avaient pas les moyens ou la possibilité de s'assurer avant Berguita, rien n'est acquis.

Les indemnisations dépendront de l'activation ou pas du Fonds de solidarité pour l'Outre-mer. Ce fonds concerne les particuliers sous condition de ressources, ainsi que

les petites entreprises et les exploitations agricoles. Nombreux sont en effet les agriculteurs qui ne sont pas assurés pour les pertes causées par les événements climatiques.

### Inégalités

Si la déclaration de catastrophe naturelle est une mesure souhaitée, elle est aussi un révélateur des inégalités. Le fait de ne pas être assuré a notamment pour cause la pauvreté. Des familles doivent vivre dans une maison qui ne peut l'être, ou alors elles n'ont pas les moyens de payer les primes. En conséquence elles subissent non seulement les dégâts des phénomènes climatiques extrêmes, mais en plus elles sont celles qui risquent le plus de perdre des biens sans possibilité de se faire rembourser. Rappelons que lors de la COP23 à Bonn, un fonds spécial destiné à assurer les pauvres a été lancé. Il vise à protéger au mieux ceux qui sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Une fois mis en place, les pauvres des pays en développement auront alors le droit à cette protection. Ils sauront qu'en cas de sinistre, tout ne sera pas perdu pour eux.

Mais La Réunion n'est pas considérée comme un pays en développement, car elle est intégrée à la République. En conséquence, les pauvres de notre île ne peuvent bénéficier de ce fonds. Or, La Réunion compte plus de 40 % de sa population sous le seuil de pauvreté. Soit ces familles arrivent à s'assurer et les primes sont un poste budgétaire

important, soit elles ne le peuvent pas. Dans le cadre actuel, la seule possibilité est la création d'un fonds de solidarité à l'échelle de la République, qui prenne en charge les cotisations de ces familles.

### L'assurance est un droit

Avec le changement climatique, la crainte d'une multiplication des phénomènes climatiques soudains et violents se confirme dans les faits. Les plus pauvres restent les plus exposés. Aussi il est temps de leur garantir à eux aussi le droit à une assurance. Ainsi face aux dégâts des tempêtes, il n'y aura plus d'inégalité entre une partie de la population qui a l'assurance d'être indemnisée sous trois mois, et les autres qui doivent compter sur la bonne volonté du gouvernement. Tous les Réunionnais seront alors logés à la même enseigne. Quelle que soit sa classe sociale, il sera alors possible de reconstruire en ayant droit au remboursement des dégâts causés.

**M.M.**

## Lancement de la zone de libre échange de l'Union africaine en mars

# Un marché commun d'un milliard d'habitants aux portes La Réunion

L'annonce du lancement au mois de mars de la Zone de libre échange de l'Union africaine signifie la création aux portes de notre île d'un marché commun d'un milliard d'habitants, qui pourra écouler sa marchandise à La Réunion sans quota ni taxe grâce aux accords qui se négocient avec l'Union européenne dans le dos des Réunionnais. La Région et les députés doivent sortir de leur silence à ce sujet, et faire part d'urgence de leurs propositions. Pour sa part, le PCR a mis la sienne sur la table : la responsabilité.

Pendant qu'à La Réunion, la plupart des responsables politiques pensent à leur carrière en cherchant à se positionner le mieux possible par rapport au pouvoir, nos voisins ne perdent pas leur temps. En témoigne cette dépêche diffusée hier par la Panapress :

### Accord au sommet de l'Union africaine

« La tant attendue zone de libre-échange (ZLE), visant à accroître les échanges intra-régionaux sur le continent, sera lancée en mars prochain à Kigali, au Rwanda, a annoncé la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, dans un communiqué obtenu mardi par la PANA.

La ZLE proposée sera une composante-clé de la stratégie de l'Union africaine (UA) pour booster les échanges dans la région d'au moins 25 à 30 pour cent d'ici les dix prochaines années.

La concrétisation de ce nouvel accord a eu lieu cette semaine en marge du Sommet des chefs d'Etat de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie, après que les gouvernements africains ont approuvé l'adoption du protocole sur la libre circulation des biens et des personnes et le lancement officiel du marché unique du transport aérien africain.

« Une ZLE continentale devrait être lancée lors d'un Sommet extraordinaire des chefs d'Etat au mois de mars », a déclaré la ministre rwan-

daise.

Cette nouvelle initiative est prise cinq ans après que les chefs d'Etat et de gouvernement se sont engagés à renforcer l'intégration régionale et à stimuler les échanges intra-africains.

La ZLE va réunir environ 53 pays africains avec une population de près d'un milliard d'habitants. »

### Quel avenir pour la production réunionnaise ?

Rappelons que tous les voisins de La Réunion sont membres de l'Union africaine. Ils seront donc inclus dans cette zone de libre-échange d'un milliard d'habitants. Cela concerne aussi les pays qui signeront l'accord de partenariat économique avec l'Union européenne. En clair, la production réunionnaise à La Réunion ne sera plus seulement concurrencée par les marchandises issues des autres îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, mais par celles d'un marché commun d'un milliard d'habitants. Il apparaît en effet difficile dans ce cas de faire jouer une clause de provenance. En effet, comment interdire à un produit estampillé « Made in Mauritius » ou « Made in Madagascar » d'entrer à La Réunion, quand bien même il serait composé de marchandises issues de la zone de libre échange de l'Union africaine ? Cette intégration va également dans le sens des intérêts des dirigeants de l'Union européenne, qui incitent

leurs partenaires commerciaux à se structurer en grands marchés communs régionaux.

### Région et députés silencieux

La zone de libre-échange de l'Union africaine n'est plus un projet, elle sera une réalité dans deux mois. Pendant ce temps, la Région et les députés regardent ailleurs. Or, la menace est bien réelle pour la production réunionnaise. En effet, comment la production de notre île pourrait-elle résister à la concurrence d'un ensemble d'un milliard d'habitants, avec des coûts de fabrication nettement inférieurs ?

Il est donc urgent que les Réunionnais aient leur mot à dire dans les discussions qui se font actuellement dans leur dos. Cela ne peut passer que par un changement de cadre, qui donnera aux Réunionnais la capacité de négocier l'intégration de La Réunion dans son environnement régional. C'est ce que revendique le PCR au travers de la responsabilité. Le temps est bien le seul luxe que l'on ne peut se permettre, chaque jour qui s'écoule rapproche La Réunion de la menace de la ruine de son économie. Combien d'emplois seront-ils supprimés ? Combien de familles vont-elles plonger dans la détresse et être contraintes de survivre avec l'assistance ?

**M.M.**

## Le secrétaire général de l'ONU au Sommet de l'Union africaine

# Réduire l'écart entre l'aide et le développement pour faire face aux besoins immédiats

**Une hausse des besoins induits par les conflits en Afrique et au Proche-Orient, associée à un accroissement des chocs climatiques, qui malmènent les plus vulnérables partout, ont donné un nouveau caractère urgent aux appels à la communauté internationale à ne plus seulement œuvrer à mettre fin aux besoins humanitaires, mais à les réduire au fil du temps, a déclaré dimanche le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres.**

**E**n s'adressant à un panel de haut niveau, en marge du Sommet de l'Union africaine, qui s'est ouvert la semaine dernière dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, M. Guterres a souligné que cette nouvelle manière de travailler ne voulait pas dire passer du financement du développement à celui des programmes humanitaires ou vice-versa.

« Il s'agit de reconnaître les objectifs communs et d'optimiser les ressources et capacités existantes pour aider toutes les personnes dans des situations de risque, de vulnérabilité et de crise. Il s'agit de mieux s'atteler ensemble à réduire les besoins humanitaires sur le moyen à long termes », a déclaré le patron des Nations unies, en mettant en avant cet objectif comme l'une des principales conclusions du Sommet humanitaire mondial de 2016, selon un communiqué des Nations unies.

Deux ans après que la communauté internationale a souligné les changements nécessaires pour alléger les souffrances, réduire les risques et atténuer la vulnérabilité, M. Guterres a déclaré qu'il est clair que la réduction de la fracture entre l'humanitaire et le développement prendra du temps et nécessitera divers acteurs, y compris ceux n'appartenant pas au système onusien.

« Nous devons nous recentrer sur les résultats et prendre nos responsabilités en exprimant claire-

ment les décisions collectives », a-t-il déclaré.

Face à une hausse des besoins induits par les conflits en Syrie, au Yémen, en République démocratique du Congo (RDC), au Soudan du Sud et ailleurs, le Secrétaire général des Nations unies a déclaré avoir relancé une diplomatie de la paix, incluant la médiation, pour prévenir les conflits et y mettre fin.

S'agissant des chocs climatiques plus fréquents et plus intenses, qui engendrent également des besoins humanitaires record et qui ont un très fort impact sur les plus vulnérables, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour faire face au changement climatique ainsi que pour renforcer la résilience des populations impactées par la sécheresse, les inondations et autres catastrophes.

« Nous avons une obligation morale de mieux faire et nous avons les instruments et le savoir pour tenir cette obligation », a déclaré le Secrétaire général en soulignant : « Nous devons éliminer les cloisonnements qui ont existé pendant trop longtemps entre les acteurs humanitaires et ceux du développement ».

Il a déclaré que l'expérience de pays comme l'Éthiopie, l'Ouganda, le Yémen et la Somalie, où cette nouvelle approche fonctionne, donnait quatre leçons précieuses :

Les Nations unies et les partenaires au développement doivent renfor-

cer les capacités des acteurs nationaux et locaux pour répondre efficacement aux besoins et faire face aux risques et à la vulnérabilité ;

Ils doivent collectivement commencer par une compréhension commune des défis puis partager les données, les informations et les analyses ;

Ils doivent procéder à une planification commune et éclairée de la gestion des risques avec les gouvernements et tous les partenaires, pour toucher les plus isolés ; et

Restructurer l'architecture de financement pour promouvoir la prévisibilité, la flexibilité et les financements pluriannuels, tout en poussant les institutions de financement internationales et les acteurs du secteur privé, y compris les acteurs des assurances à développer des solutions innovantes.

En soulignant que la communauté internationale consacrait plus d'énergie et de ressources au règlement des crises qu'à leur prévention, le Secrétaire général a indiqué que l'ONU devait conserver un engagement stratégique dans une « culture de prévention » et s'est engagée à travailler avec l'Afrique « pour mettre fin aux souffrances et rétablir la dignité de chaque personne ».

## In kozman pou la rout

### « Koméla piman i apèl mésyé »

Fitintan piman lété pa shèr, mèm ou té i gingn ramas ali dann karo kann pars martin l'avé plant sa ékspré pou l'moun. Konm li téi plant brède morèl, lastron épi tout sort plant bien itil é pa shèr ditou. Koméla, la pi parèye : sé l'moun k'i plant piman dann in karo éksepré é sak té i doi arivé i ariv. Désèrtènn sézon piman lé bon marshé, d'ot li lé shèr. Pli pir ankor kan i fé l'importasyon pars lo profi é l'espékilasyon na pi arien a oir avèk lo pri d'rovien. Lo pri lé arbitrèr : li lé an rapor avèk sak in pé néna dannn z'ot posh konm l'éro é pi d'rapor avèk lo pri la kouté. Rézilta, tazantan piman lé shèr, bonpé shèr, é zour-la ou i pé apèl ali mésyé. Mésyé sé l'moun kapab ashté ali !

## Billet philosophique

# Un passé qui enrichit l'avenir

**Comme on le sait, un des moyens de bâtir le futur est de s'appuyer sur les enseignements à tirer du passé et de valoriser les richesses ancestrales héritées de ce passé. De nombreux penseurs et acteurs réunionnais cultivent ces atouts plutôt que de les ignorer et de les mépriser.**



L'infirmière et formatrice Nadine Fornet à sa conférence du 26 janvier à Mascarin sur les huiles essentielles.

C'est le cas de Nadine Fornet (www.alstromerine.re), une jeune infirmière et formatrice en aromathérapie scientifique, qui a tenu une conférence le 26 janvier dernier au jardin botanique Mascarin de Saint-Leu sur les vertus des huiles essentielles péi, « un trait d'union entre l'homme et la plante ». Cette soirée fut notamment « l'occasion de connaître les caractéristiques des huiles essentielles, de comprendre les atouts de leurs usages et de découvrir quelques extraits aromatiques de l'océan Indien et de leurs bienfaits au quotidien ».

« Je veux transmettre les avantages des soins par les plantes médicinales aromatiques, qui sont utilisées depuis des millénaires en Grèce, en Égypte, en Palestine, en Inde, en Chine, etc. et à La Réunion grâce aux connaissances ancestrales des tisaneurs réunionnais », a déclaré Nadine Fornet. Et

comme huiles essentielles tropicales, elle a cité par exemple le basilic, l'eucalyptus citronné, le ravintsara (ou faux camphrier malgache), le cryptoméria japonica, le clou de girofle, le géranium rosat, le combava, l'ylang-ylang, etc. avec leurs diverses vertus thérapeutiques.

### Réforme institutionnelle

La conférencière a également souligné « les effets néfastes des pesticides dans notre agriculture et qu'il est donc important de cultiver naturellement car nos huiles essentielles doivent être bio ». Elle a conclu sur « l'importance de transmettre ce patrimoine » car hélas « ce trésor scientifique et médical est encore trop sous-estimé » et c'est donc « une culture "naturelle" à préserver ».

Cela nous conduit à nous poser la

question : face au monde de la finance et du profit qui domine le pays, quel est le pouvoir de décision du peuple réunionnais dans ce domaine comme dans bien d'autres liés au développement durable et solidaire du pays ? D'où l'importance et l'urgence d'une réforme institutionnelle fondamentale pour aller dans ce sens.

### « Les pistes de notre avenir »

Cela nous fait penser aussi à ce qu'a dit récemment Mathieu, un jeune militant communiste réunionnais, lors d'une réunion du Comité central du P.C.R. : « Il faut que toutes les forces vives du pays s'unissent autour d'un projet de développement global, durable et solidaire, en rupture avec le système actuel, qui met en péril l'avenir du peuple réunionnais. Nous devons lutter ensemble pour faire respecter le droit de notre peuple à construire une société plus juste et raisonnable afin d'éviter son malheur ».

Cette réflexion pertinente est enrichie par le nouveau livre qui vient de paraître sur le fondateur du P.C.R. sous le titre "Paul Vergès en récit(s)", analyses croisées d'une vie politique", co-écrit par la philosophe Brigitte Croisier et les universitaires Geoffroy Géraud-Legros, Bernard Idelson. Comme ce livre « se veut une invitation à poursuivre les lectures et analyses, à nourrir le débat pour explorer les pistes de notre avenir », il nous prouve à quel point nous pouvons nous appuyer sur un passé qui enrichit vraiment notre avenir.

**Roger Orlu**

# Oté

## L'èrk ou i kont pi dsi baton tonton pou travèrs la rivièr !

*Moin la lir dsi l'internet in kontrandi in konférans dé prèss mésyé Didyé, prézidan la réjyon. Biensir, moin la pa lir sa dann Témoignages vi ké nout zournal lé pi invité par la réjyon dopi uitan talèr. I fé arien zot va dir amoin, sof ké la démokrasi i sava pa dann sans la. Mé la pa sa mi vé anparl azot zordi.*

*Mi vé anparl de koué alor ? Mi vé dir azot, dann son konférans, mésyé Didier la di li vé pi align ali dsi in parti La Frans,- dsi in parti déor si zot i vé pars d'après sak moin la konpri, li vé armète balon o sant é lo sant sré La Rényon. Bon nouvèl sanm pou moin ! Bon nouvèl pars nou la fé lo mèm parkour dopi l'ané 1959, l'ané nou la fé parti kominis rényoné .*

*Ni doi zète kontan, pars boudikont sé lo bann z'intéré nout péi va okip lo tan mésyé Didier é sak i suiv ali dann la droit rényonèz. Tan k'a sak néna lo kèr arienk an blé, an blan é an rouz zot nora k'a débrouye z'ot biskui. Sak lé pou l'intégrasyon é dizon pou l'asimilasyon galman zot nora ka débarbote azot. Mésyé Didier la shoizi shomin l'émansipasyon - pétète in l'otonomi i avans maské ?*

*Bon nouvèl ! mové nouvèl ?*

*Boudikont, sak i kont, pou nou, sé pa tèlman lo kontenan-lo sak - mé sak ou i mète dodan donk lo konténi. Lo konténi pou nou sé sak ni apèl responsabilité+lo fon pou dévlop la Rényon é+lo 25 propozisyon nout parti i propoz bann rényoné. Sak i kont sé nout dé libérasyon : in libérasyon sosyal épi in libérasyon nout pèp, son l'idantité épi son kiltir san obliy la défans nout l'anvironeman.*

*Mi pé pa di pliské sa zordi, mé konprann amoin bien. Dann nout listoir néna inn dé pèryod, désèrtin la bril la paye avèk lo kolonyalist mé pou aplik in politik réaksyonèr konm rotard l'aboisyon lésklavaz pliské sinkant z'ané. Konm ankòr, bar shomin nout l'otonomi démokratik é popilèr é sa la ral anou an aryèr dsi in bon bout tan.*

*Pi kont dsu baton tonton pou travèrs la rivir lé bon, mé avans dann shomin in vré libérasyon pou nou lé plis méyèr ankòr.*

Justin